

Image not found or type unknown



Clôture endommagée par véhicule inconnu

Par **Mariane336449**, le **20/02/2023 à 17:39**

Bonjour ,
Un voiture a défoncée ma clôture... Nous n'avons rien entendu et bien-sûr celle-ci ne nous a pas laissé de mot dans la boîte à lettres...
Allons nous être remboursé par notre assurance habitation ?
Merci beaucoup

Par **chaber**, le **20/02/2023 à 17:58**

Bonjour
Sauf exception dans votre contrat le risque est couvert si l'auteur est identifié.

Par **yapasdequoi**, le **20/02/2023 à 18:16**

Bonjour,
J'ai moi même souscrit une option supplémentaire facultative pour ma cloture. Ce n'est donc pas forcément inclus dans tous les contrats.